



**AVIS PUBLIC – DEMANDE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE DU RÔLE D'ÉVALUATION
FONCIÈRE 2020-2021-2022
3^e EXERCICE FINANCIER**

Me Roch Sergerie avise les personnes intéressées au nom desquelles sont ou étaient inscrit au rôle d'évaluation foncière de 2020-2021-2022 un bien visé par une modification à ce rôle qu'elles peuvent déposer une demande de révision administrative prévue par la section I du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, chapitre F-2.1) au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de ladite loi.

Pour être recevable, une demande de révision administrative doit remplir les conditions suivantes:

- i) être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;
- ii) être faite au moyen du formulaire prescrit à cette fin et disponible dans les lieux de dépôt mentionnés ci-dessous ainsi qu'à l'hôtel de ville de Montréal-Est;
- iii) être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le *Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2018)* et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande;
- iv) être déposée en personne, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 12 h ou entre 13 h et 16 h 30 ou expédiée par courrier recommandé auprès du Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal (SÉFVM) à l'adresse suivante:

Direction de l'évaluation foncière, Ville de Montréal
255, boulevard Crémazie Est, bureau 700, Montréal (Québec) H2M 1M2

Le rôle est également disponible pour consultation sur internet à l'adresse suivante:

<http://ville.montreal.qc.ca/evalweb>

Pour de plus amples renseignements : 514 280-3825

Donné à Montréal-Est, ce 24 novembre 2021

Roch Sergerie, avocat et OMA
Directeur des affaires juridiques et greffier



CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

AVIS PUBLIC – DÉPÔT DU RÔLE D’ÉVALUATION FONCIÈRE 2020-2021-2022 3^e EXERCICE FINANCIER DEMANDE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE

Je soussigné Roch Sergerie, greffier de la Ville de Montréal-Est, certifie que l’avis public portant le même objet a été publié dans l’édition du mercredi 24 novembre 2021 du journal *Métro – Montréal-Est – Pointe-aux-Trembles* et affiché le même jour à l’Hôtel de Ville de Montréal-Est situé au 11370, rue Notre-Dame Est.

Donné à Montréal-Est, ce 24 novembre 2021

Roch Sergerie, avocat et OMA
Directeur des affaires juridiques et greffier